MISSION LOCALE
AVEYRON

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La Mission Locale
Un ancrage local

6
Permanences

6
Antennes

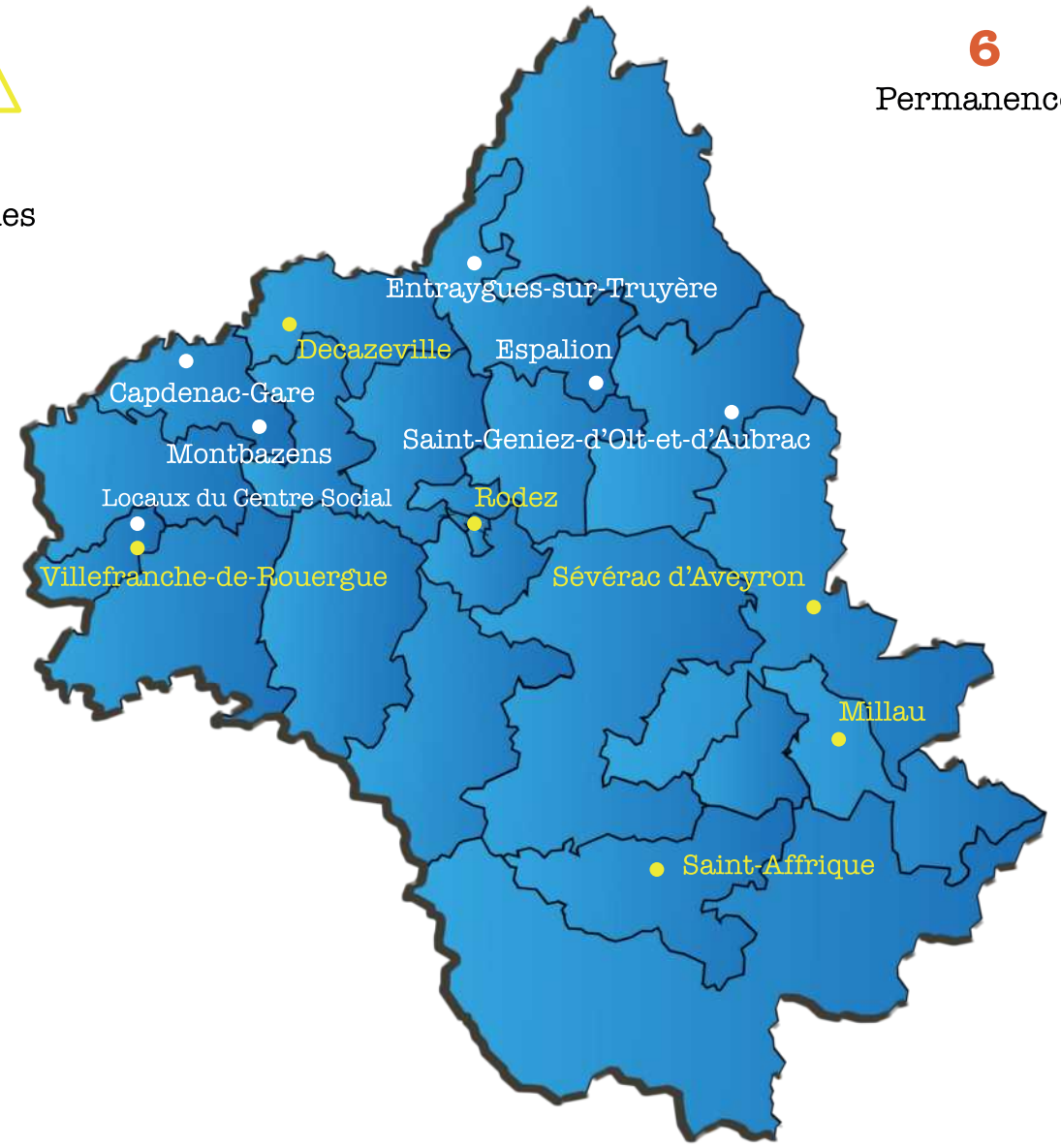

MILLAU
Maison des Entreprises
4 rue de la Mégisserie
12100 Millau
05 65 61 41 41
millau@mlaveyron.org

RODEZ
Cité de l'Entreprise et de la Formation
5 rue de Bruxelles
12000 Rodez
05 65 73 85 85
rodez@mlaveyron.org

ST-AFFRIQUE
Bâtiment Occitan
1 rue Henri Michel
12400 Saint-Affrique
05 65 98 15 90
saintaffrique@mlaveyron.org

SÉVÉRAC D'AVEYRON
9 rue des Douves
12150 Sévérac-d'Aveyron
05 65 61 41 41
millau@mlaveyron.org

DECAZEVILLE
Zone du Centre
Avenue du 10 Août
12300 Decazeville
05 65 63 60 31
decazeville@mlaveyron.org

VILLEFRANCHE-DE-R.
Bâtiment Interactis
Chemin de 13 Pierres
12200 Villefranche-de-R
05 65 81 22 08
villefranche@mlaveyron.org

GLOSSAIRE

A.F.P.R : Action de Formation Préalable au Recrutement

C.A.E : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

C.E.J : Contrat d'Engagement Jeune

C.E.R : Contrat d'Engagement Réciproque

C.F.G : Certificat de Formation Générale

C.I.E : Contrat Initiative Emploi

C.U.I : Contrat Unique d'Insertion

D.E.F.M : Demandeur d'Emploi Fin de Mois

D.N.B : Diplôme National du Brevet

E.2.C : École de la 2ème Chance

F.A.J.D : Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté

G.J : Garantie Jeunes

I.A.E : Insertion par l'Activité Économique

I.R.E.P.S : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

J.D.C : Journée Défense et Citoyenneté

J.S.M.J : Jeunes Sous Main de Justice

M.D.P.H : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

N.E.E.T : Ni en Études, ni en Emploi, ni en Formation

P.A.C.E.A : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

P.E.C : Parcours Emploi Compétences

P.I.C : Plan d'Investissement dans les Compétences

P.M.S.M.P : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

P.R.F : Programme Régional de Formation

P.S.C.1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Q.P.P.V : Quartier Prioritaire Politique de la Ville

R.Q.T.H : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S.N.U : Service National Universel

S.P.E : Service Public de l'Emploi

S.P.I.E : Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

S.P.I.P : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

T.A.S : Territoire d'Action Sociale

T.R.E : Techniques de Recherche d'Emploi

SOMMAIRE

Édito 4 - 5

2022 en chiffres 6

Les jeunes accueillis en premier accueil 7

Les jeunes en suivi 8

L'accès à l'emploi et la formation 9

L'accompagnement du public
Programmes et dispositifs / Offre de services de la Mission Locale 10

Le PACEA / La Garantie Jeunes 11

Le Contrat d'Engagement Jeune 12 - 14

L'obligation de formation, le Parrainage, les JSMJ Interventions à la Maison d'Arrêt 15

Le Suivi Délégué
Un partenariat renforcé avec Pôle emploi 16

BRSA
Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active 17

L'autonomie sociale
et l'indépendance financière 18

La santé
Promotion de l'alimentation et du sport 19

La mobilité européenne 20

La Mission Locale au plus près des entreprises 21 - 22

La Mission Locale sur le terrain, au plus près des jeunes
Les accueils sur les antennes et permanences délocalisées 23 - 28

Focus sur l'action PIC
Repérer et mobiliser les publics « invisibles » 29 - 31

Annexes
Dossier spécial Territoires, les jeunes en suivi 32 - 35

Les données présentées dans ce rapport sont extraites de I-Milo, arrêtées au 28 février 2023.

Le mot du Président

Madame, Monsieur,

Chers membres,
Pour la troisième année consécutive, je m'adresse à vous en ma qualité de Président de la Mission Locale de l'Aveyron.

En 2022, nous avons maintenu un effort constant au bénéfice de l'insertion des jeunes aveyronnaises et des jeunes aveyronnais. Près de 3000 jeunes ont été accompagnés et plus de 4000 sont en contact.

Si le département est dans une situation de quasi plein-emploi, des disparités territoriales subsistent. Les freins périphériques d'accès à une formation ou un emploi restent quant à eux bien présents pour nos jeunes : la mobilité, le logement ou encore la santé. La typologie du public accueilli évolue. Des jeunes de plus en plus diplômés mais dans des situations de précarité de plus en plus marquées, quel que soit le milieu social ou familial. Je veux très chaleureusement remercier les 43 salariés de la Mission Locale de l'Aveyron qui oeuvrent quotidiennement.

Le travail que nous avions engagé à destination des intercommunalités du département est un vrai succès. Un succès pour la Mission Locale, mais surtout pour nos jeunes qui en seront les bénéficiaires.

15 des 19 intercommunalités aveyronnaises sont aujourd'hui représentées au sein de nos instances :

- Millau Grands Causses,
- Ouest Aveyron Communauté,
- Decazeville Communauté,
- la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère,
- Pays Ségali Communauté,
- la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène,
- la Communauté de Communes du Pays Rignacois,
- la Communauté de Communes du Saint-Affricain Roquefort 7 vallons à travers la commune de Saint-Affrique,
- la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac à travers la commune de Sévérac-d'Aveyron,
- la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens,
- la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier,
- la Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur,
- la Communauté de Communes du Pays de Salars,
- la Communauté de Communes du Réquistanais,
- la Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn.

Je ne saurais oublier la commune de Capdenac-Gare. Bien qu'étant membre de l'agglomération du Grand Figeac (Lot), Capdenac-Gare est adhérente depuis de très nombreuses années et nos équipes assurent des permanences régulières sur la commune.

En 2023, deux EPCI devraient rejoindre les quinze collectivités précédemment citées. Nous signerons un Contrat de Projets avec chacune des Communautés de Communes adhérentes qui s'engagent en faveur de l'insertion de leurs jeunes.

Quatre axes sont d'ores et déjà identifiés dans ces futurs Contrats de Projets :

- l'accueil des jeunes de 16 à 25 ans au titre de permanences,
- l'accompagnement vers l'emploi,
- l'orientation scolaire et professionnelle,
- l'accompagnement à la mobilité.

Ces Contrats de Projets ont vocation à développer des initiatives spécifiques favorisant l'insertion des jeunes sur chaque territoire et répondre aux besoins des entreprises ainsi que des services. Ils ont également pour but de permettre aux conseillers de la Mission Locale de l'Aveyron d'avoir un meilleur maillage territorial pour accompagner nos jeunes.

Un déploiement de la Mission Locale de l'Aveyron au plus près des EPCI salué par Monsieur le Préfet de l'Aveyron. En 2022, la Mission Locale de l'Aveyron s'est également engagée dans un projet inédit jusqu'alors, celui de la construction d'une antenne sur Decazeville. Ce projet permettra de répondre aux besoins sur ce territoire. Depuis plusieurs années maintenant, les conseillères et conseillers ne disposent pas de locaux opérationnels leur permettant de mettre en œuvre de manière efficiente notre mission de service public, en particulier les phases collectives dans l'accompagnement des jeunes à travers le CEJ.

Ce projet sur Decazeville prendra corps dans le courant de l'année 2023 avec la désignation d'un maître d'œuvre. Le calendrier prévisionnel fait état d'un démarrage du chantier fin 2023 et d'une livraison début 2025.

2022 a été aussi l'année d'une autre première pour notre Mission Locale, celle de la mobilité internationale pour huit jeunes. À travers le programme ERASMUS +, c'est un séjour de trois semaines à Barcelone qui a été organisé. À la faveur de stages, de découvertes culturelles mais encore de temps libres, les jeunes ont notamment pu développer leur autonomie.

Enfin, l'année 2022 a été celle du lancement de la réflexion autour de la réforme dite France Travail. Au moment où j'écris ces lignes, les premières moutures du projet de loi s'orientent vers la création d'un réseau France Travail dans lequel les Missions Locales conserveraient leur identité et leur modèle de gouvernance. Néanmoins, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) sera très attentive à ce que la singularité, qui fait aussi la force des Missions Locales, soit préservée, à savoir l'approche globale et l'accompagnement individualisé des jeunes.

Pour conclure, je souhaite remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels : l'État d'abord, la Région Occitanie, le Département de l'Aveyron, les chambres consulaires et les collectivités adhérentes de la Mission Locale. Je sais que nous partageons tous, quel que soit notre territoire ou notre activité, la même volonté de favoriser l'accès à l'emploi pour chaque jeune, en les aidant à construire leur avenir professionnel. Je tenais à vous remercier encore une fois pour votre implication et pour votre engagement à nos côtés. Je souhaite vivement que nous puissions continuer, pendant cette année, à faire vivre ensemble ce réseau de partenaires actifs. Sachez que vous pouvez compter pleinement sur mon engagement et ma détermination pour poursuivre ce cap.

Romain SMAHA
Président de la Mission Locale de l'Aveyron

L'année 2022
CHIFFRES CLÉS

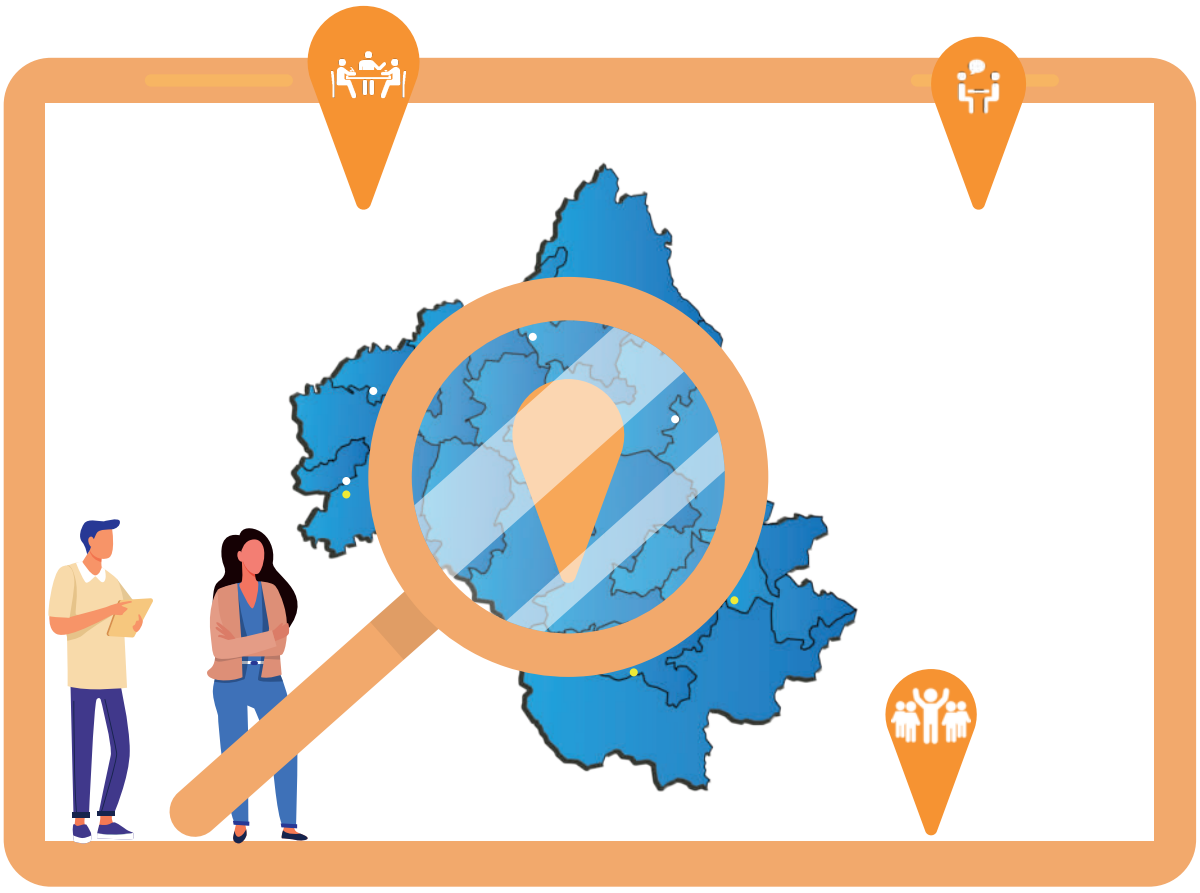

2 809
Jeunes accompagnés

58 %
ont un diplôme ≥ CAP/BEP

46 %
sont des femmes

1 080
Jeunes accueillis pour la première fois

56 %
ont un diplôme ≥ CAP/BEP

43 %
sont des femmes

1 833
Jeunes reçus dans les 5 derniers mois

55 %
ont un diplôme ≥ CAP/BEP

45 %
sont des femmes

Éléments de contexte

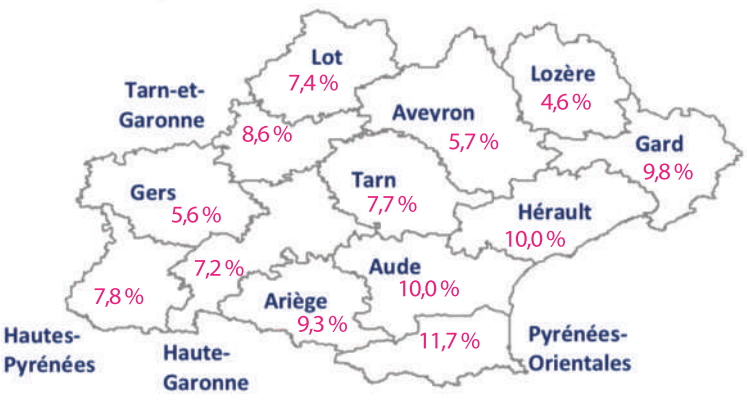

Le taux de chômage en Aveyron est stable par rapport à 2021 avec 5,7 % (Occitanie 8,6 % et 7,0 % en France métropolitaine).
En Occitanie, 2 autres départements ont un taux de chômage inférieur au taux métropolitain : la Lozère (4,6%) et le Gers (5,6 %).

Sur le département de l'Aveyron, 2 658 demandeurs d'emploi en catégories ABC ont moins de 26 ans, à fin décembre 2022. Soit 15 % de la DEFM (cat A, B, C) de la zone (taux identique en région).

Après une forte diminution enregistrée en 2021, l'évolution sur un an est de - 0,5 % pour la DEFM ABC (-1,1 % pour la région).

Sources Pôle emploi - Dares, STMT, Traitement Dares

Les Premiers Accueils (PA)

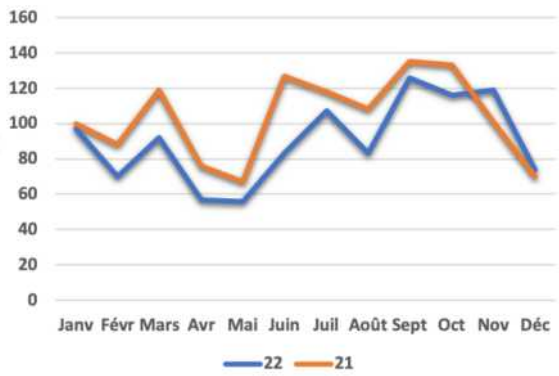

Les flux d'accueil suivent la même tendance qu'en 2021, marqués par une baisse de 113 jeunes répartie de façon quasi homogène tout au long de l'année.
Le 2nd semestre concentre 60 % des premiers accueils, le mois de septembre enregistrant toujours le plus grand nombre d'inscriptions (126 jeunes vs 135 en 2021).

18/21 ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 54,7 % des jeunes

1 080
jeunes accueillis en premiers accueils

254 jeunes mineurs

+ 30 jeunes en 2022

♀ 159 ♂ 95

23,5 % En 2022, les mineurs représentent 23,5 % des jeunes accueillis en premier accueil dont 63 % d'hommes

969 NEET

en 2022 (1 124 en 2021)
Soit 24,4 % des NEET présents sur le territoire*
*Données INSEE

QPPV : 66 jeunes

+ 11 jeunes en 2022

dont ♂ 43

NIVEAU SCOLAIRE

36,9 % ont au + le DNB (ou CFG)

16,2 % ont un CAP /BEP

6,8 % ont un niveau Terminale

30,9 % ont un BAC

9,2 % ont un BAC +2 ou plus

♂ **66 % d'hommes**

♀ **53 % de femmes**

Les principales évolutions

Une diminution des jeunes en premier accueil (- 13 %) selon une tendance inverse du précédent exercice.

Un déséquilibre dans la répartition sexuée des premiers accueils avec 57 % d'hommes selon une tendance similaire à 2021.

Une augmentation de la part des jeunes qui ont au plus obtenu le DNB ou le CFG (+ 17 jeunes ; + 6, 2 points).

Une augmentation de la part des jeunes qui ont validé un niveau V (+ 1,6 point).

Les jeunes en suivi

Les principales évolutions

Une diminution du nombre de jeunes en suivi (- 152 jeunes) dans un contexte marqué par une forte reprise économique et la baisse significative de la demande d'emploi jeunes.

Un déséquilibre dans la répartition sexuée des jeunes en suivi selon une tendance similaire par rapport à 2021.

Une augmentation de la part des mineurs (+ 33 jeunes ; + 1,5 point).

Une augmentation de la part des jeunes qui ont au plus obtenu le DNB ou le CFG (+ 70 jeunes ; + 4,2 points).

18/21 ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 52,2 % des jeunes

2 809 jeunes accompagnés

- 54 % d'hommes
- 58,1 % de diplômés
- 6,2 de QPPV
- 6,1 % de mineurs

60 % d'hommes

54 % de femmes

NIVEAU SCOLAIRE

- **36,5 %** ont au + le DNB (ou CFG)
- **19,3 %** ont un CAP /BEP
- **31,4 %** ont un BAC
- **5,5 %** ont un niveau Terminale
- **7,4 %** ont un BAC +2 ou plus

Autonomie

La Mission Locale accompagne les jeunes dans l'accès à l'autonomie (logement, santé, mobilité, culture, emploi, formation...) via les différents dispositifs financés par les partenaires.

RESSOURCES

71,3 % perçoivent moins de 301 € par mois
64,6 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière (- 5,7 points par rapport à 2021)

En 2022, 580 jeunes ayant intégré les dispositifs Garantie Jeunes et Contrat d'Engagement Jeune étaient susceptibles de percevoir, sous conditions, une allocation mensuelle cumulable avec des revenus d'activité pouvant aller jusqu'à 520 euros pour le CEJ et 526,72 euros pour la GJ

MOBILITÉ

42,5 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire (une baisse de 2,8 points par rapport à 2021) et 37,5 % déclarent disposer d'un véhicule (auto, cyclo, moto), en baisse de 4,2 points

LOGEMENT

58,8 % des jeunes accompagnés vivent chez leurs parents ou dans la famille (une augmentation de 0,8 point par rapport à 2021)
29,2 % d'entre eux vivent en logement autonome

L'accès à l'emploi et à la formation

4 193
contrats signés en 2022
(hors alternance)
♂ dont **54 %**

Les entrées dans les mesures Emploi

Emplois classiques

CDD	CDD saisonnier	Intérim	CDI	
678 jeunes	59 jeunes	480 jeunes	216 jeunes	**1 100 jeunes***
1 440 contrats	64 contrats	1 910 contrats	223 contrats	**3 637 contrats**

Création d'entreprise : 20 jeunes

45,6 %
C'est la part de l'intérim

Emplois aidés

PEC CAE	CUI CIE	IAE	
24 jeunes	39 jeunes	123 jeunes	**186 jeunes***
27 contrats	40 contrats	431 contrats	**498 contrats**

11,9 %
C'est la part des contrats aidés

Alternance

Contrat d'Apprentissage	Contrat de Professionnalisation	
103 jeunes	11 jeunes	**114 jeunes***
104 contrats	12 contrats	**116 contrats**

2,7 %
C'est la part de l'alternance

* Un jeune peut cumuler plusieurs contrats.

L'année 2022 est marquée par une baisse importante des situations Emploi (5 348 contrats enregistrés en 2021).Tous les contrats sont concernés par cette évolution quelle que soit leur nature avec une baisse significative de l'alternance et des contrats dits "classiques". Les contrats aidés de type PEC CAE sont en net recul, en écho à l'évolution des publics éligibles à la mesure. Pour les CUI CIE et les contrats d'insertion des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique, le nombre de contrats se maintient. Dans la continuité des précédents exercices, l'accès à l'emploi via des emplois précaires (intérim, CDD) reste largement majoritaire et l'emploi durable très marginal.

Les entrées dans les mesures Formation

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

213 entrées sur le PRF en 2022 dont
93 entrées Projet Pro
90 entrées Qualif Pro
86 % des entrées Formation

e2c Occitanie — 27 entrées à l'antenne de E2C

pôle emploi — 51 entrées

Retour scolarité 34 jeunes

Déclic pour l'Action

Déclic pour l'action est un ensemble d'ateliers et de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans, engagés dans un parcours d'insertion professionnelle.

Les divers ateliers mobilisés :
.Découvrir et essayer son métier de demain grandeur nature.
.Construire votre projet professionnel à partir de vos atouts et de vos opportunités.
.Mieux mobiliser vos capacités et gagner en confiance.
.Découvrir les compétences de base attendues pour booster votre insertion professionnelle.
.Obtenir le code de la route.

Afpa — **173 jeunes**

Promo 16-18

Pour les jeunes 16-18 ans qui ont quitté le système scolaire avant d'avoir pu valider un diplôme.
32 jeunes pour 33 situations (16 femmes et 16 hommes).

Les missions de Service Civique :

34 jeunes se sont engagés dans une mission de Service Civique en 2022 (61 en 2021).
♀ 21 ♂ 13 dont 61,8 % de jeunes ayant au plus obtenu le DNB.

L'accompagnement du public

Programmes et dispositifs

1 861 diagnostics réalisés pour **1 565** jeunes

1 290
c'est le nombre de jeunes bénéficiaires

PACEA	CEJ	Garantie Jeunes	Suivi Délégué Pôle emploi
671	477	103	388

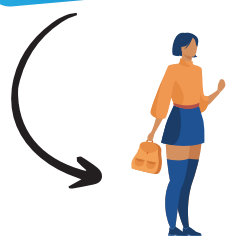

46,1 % sont des femmes	**55,3 %** ont 18-21 ans	**45,0 %** sont non diplômés	**5,5 %** des jeunes résident dans un QPPV

Autres dispositifs

Obligation de formation	Parrainage	JSMJ	RSA socio pro < 26 ans
203	66	18	72

Les 5 grands principes de l'accompagnement

- Un accompagnement renforcé qui se traduit par une fréquence élevée d'entretiens individuels et collectifs et des contacts réguliers
- Un appui spécifique et adapté aux problématiques des jeunes dans leur parcours vers l'emploi ou la formation
- Un accompagnement individualisé basé sur la mise en confiance du jeune, la mise en action et l'encouragement
- Une valorisation des ressources et potentialités du jeune
- Un travail en réseau pour co-construire les parcours et répondre de façon individualisée aux besoins des jeunes

Offre de services de la Mission Locale

La Mission Locale propose aux jeunes des services dans différents domaines : l'accès à l'emploi, la formation, la définition du projet professionnel, l'autonomie...

Les propositions faites aux jeunes sont réparties en 5 thématiques. 56,1 % des propositions sont liées à l'emploi ou au projet professionnel.

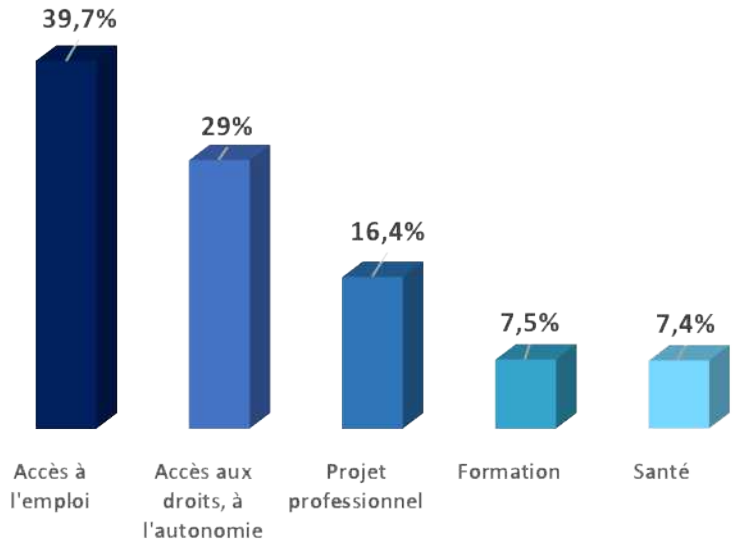

Le PACEA/La Garantie Jeunes

PACEA

Créé par la Loi n°2016-1088 du 09 août 2016 qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est LE cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.

Modalités d'entrée et d'accompagnement

Phases d'accompagnement (24 mois max.)

Périodes de formation ou situations professionnelles (PMSMP).
Actions spécifiques dans l'accompagnement social et professionnel.
Actions portées par d'autres organismes.

671 jeunes

45,7 % de femmes

72,1 % de 16/21 ans
129 mineurs

46,8 % de jeunes non diplômés

4,9 % de résidents des QPPV

1 874 jeunes ont eu au moins 1 jour de PACEA en 2022 (2 336 jeunes en 2021)

529 jeunes ont eu leur 12ème mois de présence en PACEA en 2022

Parmi les 529 jeunes ayant eu leur 12ème mois de présence en PACEA en 2022 (510 en 2021, 488 en 2020)

89 % ont démarré au moins 1 situation Emploi, Alternance ou Formation

Évaluation au terme des phases d'accompagnement

Sorties au cours de l'exercice

1 360 jeunes sont sortis du PACEA (1 130 en 2021)

583 sorties en Emploi ou en Alternance **dont 21,6 % de CDI / CDD > 6 mois** (19,6 % en 2021)

8,31 % de contrats en alternance (8,85% en 2021)

Motifs de sortie

L'autonomie est acquise
Le jeune a 26 ans
Le jeune le demande
Non respect du contrat

Aide financière

Montant annuel sollicité pour les jeunes inscrits au cours de l'exercice 224 017 €

GARANTIE JEUNES

Modalité spécifique du PACEA, la Garantie Jeunes permet d'accompagner les jeunes NEET en situation de vulnérabilité vers l'emploi et l'autonomie. Les jeunes sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Généralisée en 2017, elle a été remplacée par le Contrat d'Engagement Jeune en mars 2022.

103 jeunes accompagnés

67 % d'hommes

82,5 % 16/21 ans
24 mineurs

52,4 % de jeunes non diplômés

6,8 % de résidents des QPPV

489 jeunes sont sortis à 12 mois

54,4 % de sorties positives

Sorties du dispositif

225 sorties «Emploi/ Alternance» soit 46 % (45,5 % en 2021)

41 sorties Formation soit 8,4 %

Sorties Emploi

CDI/CDD ≥ 6 mois : 67,6 %
Alternance : 24,4 %
PEC CAE / CUI CIE : 6,2 %
Création d'activité : 1,8 %

Sorties Formation

Comptabilité, esthétique, commerce, informatique, agriculture, menuiserie, mécanique automobile, travaux publics, petite enfance,...

Aide financière

Montant annuel sollicité pour les jeunes inscrits au cours de l'exercice 1 542 700 €

Le Contrat d'Engagement Jeune

Mis en place le 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose aux jeunes éloignés de l'emploi un accompagnement intensif en vue de leur insertion durable dans l'emploi. Il s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi. Pour les personnes qui bénéficient de la reconnaissance de travailleurs handicapés, l'accompagnement peut se prolonger jusqu'à leurs 29 ans.

Ainsi, il est proposé à ces jeunes pour lesquels existe un risque d'exclusion durable du marché du travail, un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du 1er au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions). Il suppose de la part du jeune un véritable engagement et une disponibilité suffisante pour suivre un tel rythme d'accompagnement.

Dans ce cadre, chaque jeune est accompagné par un conseiller qui est son référent tout au long de son parcours, y compris lorsqu'il suit un programme extérieur à la Mission Locale (par exemple une formation, une École de la Deuxième Chance, etc.). Ce référent, chargé de lui proposer un accompagnement personnalisé, répondant au plus près à ses besoins, l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

De plus, une allocation est mobilisable pour les jeunes sans ressources qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins.

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

1. Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable.

2. Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine, composé de différents types d'activités lui permettant de reprendre confiance en lui, de découvrir les métiers et le monde de l'entreprise, de trouver un emploi, une formation ou une alternance.

3. Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

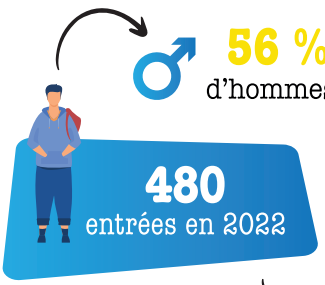

480 entrées en 2022

56 % d'hommes

76 % 16/21 ans

63 jeunes mineurs

46 % de jeunes non diplômés

9 % de résidents des QPPV

5 % RQTH

143 sorties au 31 décembre 2022

23 % Emploi durable dont 18 CDI et 15 Contrats d'Apprentissage

10 % CDD < 6 mois dont 2 CUI CIE

3 % rescolarisation

36 % sorties Emploi/Scolarité

41 % demandeurs d'emploi

12 % déménagement

341 CEJ en cours au 31 décembre dont **42** parcours prolongés

Le cas échéant, le contrat initial peut, à titre exceptionnel et au regard des besoins du jeune, être prolongé, à plusieurs reprises si nécessaire, jusqu'à une durée maximale de 18 mois au total. Dans ce cas, le bénéfice de l'allocation est également reconduit, dans le respect des conditions d'attribution. En tout état de cause, une décision de prolongation ne peut être prise qu'à l'égard des jeunes ayant respecté leurs engagements lors de la période initiale du contrat et qui, malgré les actions mises en place, ont besoin d'un temps d'accompagnement supplémentaire.

Construit dans une logique de droits et devoirs, dès lors que le jeune ne respecte pas les engagements de son contrat, il s'expose à des sanctions dont les modalités sont précisées dans le Code du travail (réduction, suppression de l'allocation jusqu'à l'exclusion du dispositif).

Karen, 25 ans

Accompagnée par la Mission Locale depuis juin 2021, d'abord dans le cadre du PACEA, puis de la Garantie Jeunes, Karen a intégré le dispositif CEJ en décembre 2022.

D'origine colombienne, Karen ne maîtrise pas bien la langue française, ce qui la pénalise dans ses démarches professionnelles.

Dans le cadre de son accompagnement CEJ, une meilleure maîtrise du français est clairement identifiée comme un axe prioritaire pour une insertion durable.
Des entretiens réguliers avec sa conseillère confirment l'intérêt de maintenir son inscription dans la formation Français Langue Etrangère dispensée par le GRETA, formation débutée en 2021, de définir un projet professionnel et de travailler son employabilité.

L'opportunité d'une Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) à la Ganterie Causses à Millau sur un poste de maroquinier se présente pour le début d'année 2023. Sa conseillère l'accompagne dans cette démarche.
Karen accepte de passer les tests de sélection qui conditionnent l'accès à la formation.

Ses tests ayant été validés, Karen intègrera l'AFPR en février 2023 avec pour objectif la signature d'un contrat de travail avec cette entreprise.

Kévin, 25 ans

Kévin a été reçu pour la 1ère fois à la Mission Locale en 2019. Accompagné en PACEA, Kévin prend ses distances avec la Mission Locale en juillet 2020. Orienté en suivi délégué par Pôle emploi en 2021, il reprend contact avec sa conseillère, contractualise un nouveau PACEA avant de s'engager dans un Contrat d'Engagement Jeune en avril 2022. Il participe avec assiduité aux différents ateliers mis en place par la Mission Locale et répond aux sollicitations.

Kévin est mis en relation avec une entreprise adaptée pour une période d'immersion de 2 semaines. Le bilan de stage est positif et un contrat est envisagé. Il est accompagné par sa conseillère dans ses démarches administratives auprès de la MDPH.

Le CEJ est renouvelé en octobre pour soutenir Kévin dans son parcours d'insertion. La RQTH est accordée en novembre et un 1er contrat est signé avec l'entreprise adaptée. Tout au long du parcours, l'allocation permet à Kévin de faire face à ses besoins du quotidien et lui ouvre la possibilité de poursuivre la préparation au permis de conduire.

Il est actuellement en CDD de 6 mois au sein de l'entreprise adaptée. Un CDI est envisagé.

Parcours de jeunes en CEJ

Souleymane, 19 ans

Souleymane, originaire de la Guinée Conakry, est arrivé en France en 2019 avec un statut Jeune Mineur Isolé Etranger. Accompagné par le Conseil Départemental, Souleymane s'inscrit à la Mission Locale après avoir validé un CAP Maçonnerie à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron.
Son titre de séjour arrivant à son terme en février 2023, Souleymane se trouve dans une situation difficile. Il rencontre des difficultés pour trouver un emploi du fait de sa situation et peine à faire valoir ses compétences professionnelles.

Son objectif : signer un contrat de travail à durée indéterminée dans une entreprise dans laquelle il pourra évoluer. Le travail d'accompagnement porte rapidement ses fruits et une PMSMP de 2 semaines est signée avec une entreprise de bâtiment en vue d'une embauche. Le bilan de stage est très positif et Souleymane se voit proposer un CDD avec pour perspective la pérennisation du contrat en CDI.

De son côté, l'entreprise demande à être accompagnée par la Mission Locale dans les démarches administratives préalables à l'embauche au vu de la situation administrative du jeune. Avec l'aide de la Mission Locale, une demande d'autorisation de travail a été déposée auprès de la Préfecture qui rend un avis favorable.

Souleymane est actuellement en CDD de 6 mois dans l'entreprise. Une promesse écrite d'embauche est actée pour confirmer la signature d'un CDI au terme du premier contrat. Des contacts téléphoniques avec l'entreprise sont assurés par le Chargé Relations Entreprises pour suivre le parcours du jeune sur son poste.

Leïla, 19 ans

En juin 2021 quand elle vient à la Mission Locale, Leïla a interrompu un BAC PRO Accueil Relation Clients et Usagers. Elle conserve un réel intérêt pour les métiers liés à l'accueil et évoque le souhait d'accéder directement à un emploi.

Dans les premiers temps de son accompagnement en PACEA, Leïla répond favorablement à la proposition de sa conseillère pour candidater à une mission de Service Civique au sein des services du SPIP sur une mission d'agent d'accueil. Cette expérience très positive lui permet de confirmer son projet professionnel.

Quand elle signe son CEJ en mai 2022, les objectifs sont clairement définis : accéder à un 1er emploi d'agent d'accueil et obtenir son permis. Pour cela, Leïla est mobilisée sur plusieurs ateliers pour mieux appréhender notamment les outils et techniques de recherche d'emploi. Une PMSMP en tant que réceptionniste au sein d'un hôtel lui permet de se rassurer sur ses qualités et compétences professionnelles. En parallèle, sa participation à l'atelier Code de la route porté par l'AFPA lui donne la possibilité de préparer l'examen et une AIF Permis de conduire sollicitée avec l'aide de sa conseillère et validée par Pôle emploi de lever le frein financier.

Le CEJ est renouvelé en novembre 2022 pour soutenir Leïla dans son parcours d'insertion, l'allocation versée tout au long du parcours lui permet de se concentrer sur ses objectifs professionnels.

Elle est actuellement en CDI sur un poste d'agent d'accueil.

Emploi / Formation

Présentation du PRF - Maison de ma Région

CFA ISA - La Cazotte

Simulation entretien d'embauche
Parrainage

Citoyenneté

Atelier solidarité
Restos du Coeur

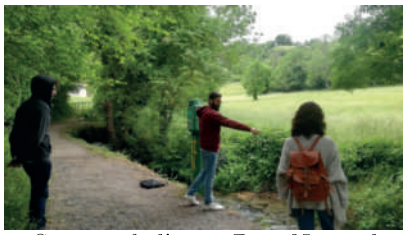
Gestion de l'eau - Parc Naturel
Régional des Grands Causses

Formation PSC1 - UFOLEP

Préparation de la fête
du Centre Social à
Villefranche

Sport

Caravane des sports

Initiation au football

Randonnée Causse Méjean

Olympiades

Culture

Atelier pouring

Musée Soulages

Santé

Atelier «l'équilibre alimentaire» Projet
Alimentaire Territorial (PAT)

Gestion des émotions -IREPS

Prévention des conduites à
risques - Addictions France

L'obligation de formation, le Parrainage
Les JSMJ, Interventions à la Maison d'Arrêt

L'obligation de formation

L'obligation de formation s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. La Mission Locale en lien avec les partenaires de la PSAD* repère et mobilise les jeunes en voie d'exclusion vers un parcours d'accompagnement visant le retour à l'école, l'accès à la qualification et à l'emploi.

203
jeunes mineurs accompagnés en 2022

1 PSAD départementale
10 réunions en 2022
120 jeunes relayés vers la PSAD

NOS ACTIONS

- Accompagnement personnalisé et renforcé par les conseillers référents (entretiens, ateliers, appels téléphoniques...).
- Actions d'information et de prévention :
  - interventions au sein des établissements scolaires,
  - interventions SNU - Najac,
  - action Vidéo "Prévention Harcèlement scolaire" : sourcing, accompagnement des jeunes sur le projet.

*PSAD : Plateforme d'appui et de Suivi Aux Décrocheurs.

Le Parrainage

Le Parrainage, c'est une relation particulière dénuée de tout enjeu entre 1 jeune et 1 bénévole, actif ou retraité, qui donne au jeune un éclairage différent, complémentaire, sur l'environnement professionnel, qui lui permet d'accéder à un réseau professionnel et qui apporte aux parrains/marraines qui souhaitent s'engager pour la jeunesse un moyen d'y parvenir.

60 % d'hommes
47 % retraités

15
parrains - marraines mobilisé(e)s en 2022

67 % issus du tertiaire
13 % issus du secteur public
7 % issus de l'industrie

41 % sont non diplômés

54 % de femmes

66
filleul(e)s accompagné(e)s

30 % résident en QPPV

9 % ont une RQTH

64 jeunes sont sortis du dispositif dans l'année dont 40,6 % avec une solution emploi, formation, alternance ou Service Civique.

Les JSMJ

L'accord cadre de partenariat pour l'insertion sociale et professionnelle des Jeunes Sous Main de Justice signé en 2017, précise les partenariats entre le Ministère de la Justice, du Travail et le réseau des Missions Locales pour permettre aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement adapté visant un accès facilité aux dispositifs de droit commun et favorisant l'insertion et/ou la réinsertion soiale et professionnelle.
En lien avec le SPIP, la conseillère référente justice de la Mission Locale assure dans ce cadre des permanences au sein même de la Maison d'Arrêt de Druelle.

NOS ACTIONS

10 demi-journées de permanences

3 commissions d'insertion

LES JEUNES SUIVIS

18 entrées
8 premiers accueils

8 jeunes 18 et 20 ans

10 jeunes hors département

15 jeunes non diplômés

Le Suivi Délégué

Un partenariat renforcé avec Pôle emploi

Le Pôle emploi et la Mission Locale sont partenaires dans l'accompagnement des jeunes vers l'accès à l'emploi et à l'autonomie.

Pour certains jeunes inscrits à Pôle emploi, le conseiller va demander à la Mission Locale de les accompagner dans toutes **leurs démarches (emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, ...)** dans l'objectif de **bénéficier d'un suivi personnalisé, renforcé et adapté aux besoins des jeunes**. Dans ce cadre, c'est la **Mission Locale qui détermine le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) et accompagne le jeune dans son parcours d'insertion professionnelle**. La cotraitance se termine dès lors que le jeune a trouvé un emploi ou est inscrit dans un processus de formation ou a atteint ses 26 ans.

En 2022, un objectif minimal de 400 entrées a été fixé par avenant local à l'accord cadre national signé en 2015.

Suite au diagnostic de Pôle emploi

Définition des mesures d'accompagnement par le conseiller
Détermination des types d'emploi correspondant aux qualifications
Prescription des prestations ou formations susceptibles de favoriser le retour à l'emploi

404 en 2021

388 C'est le nombre de jeunes accompagnés en 2022

- 4,0 % en 2022

54,6 % d'hommes

La part des hommes reste majoritaire en 2022

4,0 % de résidents des QPPV

49,0 % de 18/21 ans

C'est la tranche la plus reprensentée (- 3,8 points par rapport à 2021)

47 jeunes mineurs
La part des jeunes mineurs est en augmentation par rappport à 2022, + 13 jeunes

40,0 % de jeunes non diplômés
155 jeunes (148 en 2021)

L'année 2022 est marquée par la mise en place d'informations collectives au sein des agences de Pôle emploi ou des antennes de la Mission Locale afin de rendre plus visible la complémentarité et la spécificité des offres de services et de permettre une prise en charge plus rapide des jeunes.

Au total, ce sont 11 informations collectives, le plus souvent coanimées par la Mission Locale et Pôle emploi, qui ont été organisées sur le Sud et le Nord Aveyron. Sur les 2 agences de l'Ouest Aveyron, les volumes ont rendu possible un traitement individualisé des listes des jeunes demandeurs d'emploi par les agences permettant d'amplifier les flux d'orientation vers la Mission Locale.
La mise en place de ces plans d'action, définis en étroite concertation avec les directeurs d'agence et la DT Pôle emploi Aveyron Tarn à l'occasion de chaque Comité de Pilotage, aura permis d'atteindre à quelques entrées près les objectifs conventionnels après un début d'année fortement impacté par la baisse de la DEFM Jeunes.

À noter également le déploiement de nombreux plans d'action communs et territoriaux au sein du Service Public de l'Emploi Départemental au titre du Plan de réduction des tensions de recrutement pour promouvoir les dispositifs, informer les entreprises et favoriser l'accès à l'emploi du plus grand nombre dans un contexte de forte tension sur le marché du travail.

BRSA
Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

53,9 % de femmes

50 % ont 23 ans et +

103 en 2021

76

C'est le nombre de jeunes accompagnés en 2022

55,3 % de jeunes ont un niveau 3ème ou moins

71 % sont parents

Les principales tendances :

- une évolution dans la répartition sexuée des bénéficiaires au bénéfice des femmes (44,7 % de femmes en 2021),
- une diminution du nombre de jeunes accompagnés avec une majorité de jeunes qui résident sur l'Ouest Aveyron (33 jeunes),
- une levée des freins progressive et un accompagnement au long cours : 42,1 % des jeunes ont bénéficié d'un renouvellement de leur Contrat d'Engagement Réciproque, dont 7,9 % ont signé leur 4ème ou 5ème renouvellement en 2022,
- un accompagnement socio-professionnel à visée Emploi/Formation qui se heurte principalement à des problématiques de mobilité et de garde d'enfants.

Problématiques

Manque de mobilité
Faible expérience professionnelle
Problèmes de garde d'enfants, d'hébergement et de santé

Objectifs

Méthodologie de recherche d'emploi
Travail sur les outils TRE
Connaissance des dispositifs
Développement de la mobilité

Projet des Jeunes

67,1 % Emploi
15,8 % Formation
14,5 % Orientation professionnelle
2,6 % Création d'entreprise

Résultats

Au terme des 6 mois d'accompagnement prévus par le C.E.R. ou aux 26 ans du jeune, les situations professionnelles enregistrées sont :

Emploi/Formation pour 43,9 %

53,7 % des jeunes sont demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Axes retenus pour 2023

Participation à l'expérimentation France Travail
Participation à l'équipe d'animation et au Comité technique du S.P.I.E.
Participation à l'expérimentation "Carnet de bord" sur le T.A.S. Espalion - Nord Aveyron
Participation aux ateliers préparatoires au lancement de DORA*
Participation aux Clubs de l'Insertion
Participation aux Comités de pilotage de la Plateforme des Métiers de l'Autonomie et inscription au Groupe Action "Communiquer pour attirer"

*DORA (Découvrir, Orienter, Renseigner et Accompagner), startup d'État propulsée par le Ministère en charge du Travail et beta.gouv.fr, est un service public numérique qui permet aux structures de l'insertion de référencer simplement et mettre à jour en temps réel leur offre de services.

L'autonomie sociale
et l'indépendance financière

Les situations de précarité sont nombreuses et les jeunes ont besoin d'être soutenus financièrement tout au long de leur parcours professionnel quand les ressources baissent ou sont inexistantes.
L'objectif est toujours de favoriser l'autonomie des jeunes.

Les principales aides mobilisées en 2022

Les aides financières viennent répondre à des besoins très divers : subsistance, mobilité, hébergement, santé, formation...

Financeurs	Aides mobilisées	Jeunes accompagnés	Montant moyen par jeune
État	PACEA **224 017 €** 403 859 € en 2021	**479** 621 en 2021	467,70 €
	Garantie Jeunes **1 542 700 €** 2 095 556 € en 2021	**645** 946 en 2021	2 391,70 €
	CEJ **853 666 €**	**471**	1 812,40 €
Conseil Départemental	FAJD **62 334 €** 81 987 € en 2021	**118** 215 en 2021	528,30 €
	A.I.I. **4 826 €** 9 187 € en 2021	**10** 20 en 2021	482,60 €

* A.I.I. : Aide Individuelle à l'Insertion

Il convient ici de préciser qu'un même jeune peut être bénéficiaire de plusieurs aides au regard du besoin rencontré, ceci dans le strict respect du règlement financier propre à chacun des dispositifs mobilisés.

Les aides du FAJD

Depuis 2020, la délégation d'instruction des demandes FAJD confiée à la Mission Locale a permis un meilleur suivi des dossiers. La nouvelle procédure a permis une meilleure appropriation du dispositif par les équipes de la Mission Locale et des articulations accrues avec les interlocuteurs des différents T.A.S. Cela se traduit par une augmentation significative du nombre d'aides accordées.

130 aides accordées en 2022 (soit 89 % de l'ensemble des demandes) à 118 jeunes

19 653 € en 2022 soit - 24 %

63,8 % des aides accordées concernent les aides à la mobilité (aide au financement du permis de conduire en majorité)

27,7 % des aides accordées concernent la subsistance

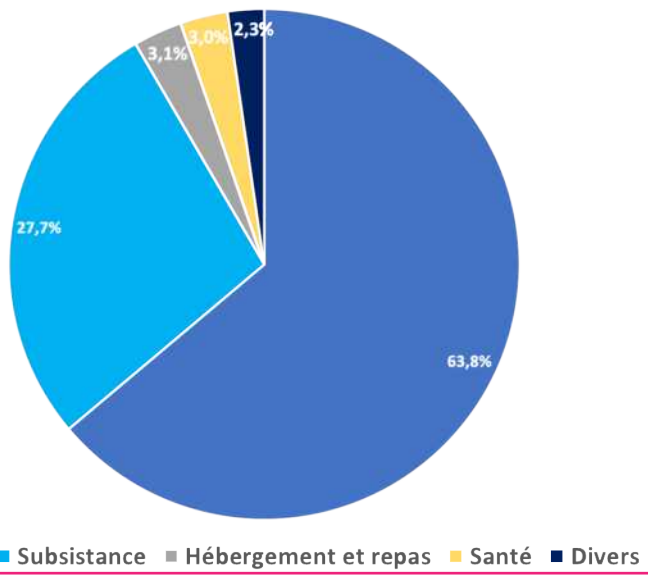

La santé

Promotion de l'alimentation et du sport

En 2022, l'objectif d'essaimage des actions sur l'ensemble des antennes de la Mission Locale a pu être poursuivi conformément aux objectifs fixés.

Les informations collectives concernent deux axes : la contraception / IST / VIH et les addictions. Les thèmes abordés sont : l'accès aux droits, les bilans de santé, la vaccination, la contraception, l'alimentation et le sport. Leviers du mode collectif : réassurance, soutien, encouragement, confrontation au groupe, maintien de la dynamique vers l'emploi.
De nombreux ateliers sont conduits pour informer les jeunes des sites et démarches « en ligne ». dans la continuité des années précédentes.

Les ateliers « nutrition » sont proposés aux jeunes de la Garantie Jeunes et du Contrat d'Engagement Jeune : ateliers petit-déjeuner, guides avec conseils pratiques, sites Internet de référence et contacts utiles.
Leviers des ateliers nutrition : information sur les dangers de la sédentarisation et les mauvaises habitudes alimentaires.

Les ateliers de découverte d'une activité sportive sont proposés aux jeunes de la Garantie Jeunes et du Contrat d'Engagement Jeune : lois, valeurs et bienfaits du sport, présentation du club hôte et des métiers, visite et séquence découverte.
Leviers des ateliers sport : dynamique vers l'autonomie, outil d'éducation, d'insertion et de prévention des comportements à risque.

Marche nordique

Handball

Boxe

Vélo

Olympiades Vllefranche / Decazeville

Randonnée Camarès

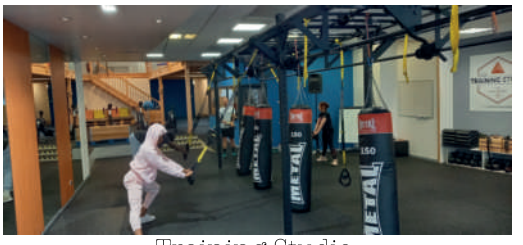

Training Studio

Atelier nutrition

Les chiffres 2022

125 réunions d'informations collectives
47 ateliers nutrition
36 séances de sport

Total
83 **ateliers pour**
360 **participants**
(un même jeune peut participer à plusieurs ateliers)

Les freins à lever

Accès aux droits :
Méconnaissance des dispositifs et des droits

Accès aux soins :
Non prioritaire pour les jeunes
Problème d'accès aux bilans de santé

Recherche de partenaires
pour les activités sportives

ERASMUS +, une expérience unique à valoriser dans son CV

8

jeunes concernés par la mobilité européenne

La mobilité européenne est un instrument d'insertion professionnelle et sociale ainsi que d'éducation citoyenne et à la solidarité internationale.
Le séjour à l'étranger est un atout dans le parcours d'un jeune.
Les jeunes en tirent de nombreux bénéfices à la fois personnels et professionnels : l'autonomie, l'interculturalité, l'acquisition de compétences sociales et professionnelles, etc.

En 2020, la Mission Locale s'était associée à la Maison de l'Europe de Nîmes, avec l'appui administratif de l'Association Régionale des Missions Locales pour proposer aux jeunes des séjours d'immersion professionnelle dans la capitale de la Catalogne. La situation sanitaire n'a pas permis d'aller au bout de cette action comme prévu et les départs ont finalement eu lieu en début d'année 2022.

8 jeunes ont participé au séjour ERASMUS + du 27 janvier au 12 mars 2022.

1

Espagne, Barcelone

Au programme : validation de projets professionnels au travers de stages en entreprises et sensibilisation à la culture espagnole.

Les stages en entreprises ont été effectués dans des secteurs variés : culture, informatique, administration, patrimoine, espaces verts.
Les jeunes ont pu profiter de visites de plusieurs lieux culturels et partager des moments renforçant leurs relations interpersonnelles et la cohésion de groupe.
Le séjour s'est très bien passé et a été profitable pour l'ensemble des participants.

5

secteurs d'activités concernés pour les stages en entreprises

Le 05 avril 2022, la remise des Europass* par le Président de la Mission Locale est venue clôturer l'aventure pour ces 8 jeunes.

1

partenaire "organisme intermédiaire"

*L'Europass Mobilité est un document officiel de l'Union européenne comprenant cinq rubriques. Il permet de décrire les périodes de stage, de formation professionnelle, ou d'étude réalisées dans un autre pays européen. Il constitue un relevé formel et détaillé des compétences acquises par une personne au cours de son parcours de mobilité, quels que soient son âge, son niveau d'éducation ou sa situation professionnelle.
C'est un document reconnu dans 35 pays européens.

3

financeurs

La Mission Locale au plus près des entreprises

Visite de
Lisi Aérospace

Visite de
Ruban Bleu

255 entreprises en contact pour un total de **444** contacts

51 % d'hommes

70 % 16/21 ans dont **32** mineurs

388 PMSMP au bénéfice de **271** jeunes

54 % de jeunes non diplômés

Notre valeur ajoutée

Un interlocuteur unique, dédié au recrutement, qui se déplace en entreprise.
Une mise en relation directe avec des jeunes motivés.
Une information et des conseils sur les contrats de travail, les mesures, les aides à l'embauche.
Un suivi des candidats après l'embauche.

Stage

Découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité, confirmation d'un projet professionnel ou initiation d'une démarche de recrutement.

Visite en entreprises

Meilleure appréhension de l'environnement concret d'un métier. Percevoir les exigences, les codes et les postures nécessaires pour exercer un métier.

Parrainage

Un parrain ou une marraine met au service d'un jeune en recherche d'emploi son expérience professionnelle et son réseau relationnel, en établissant avec ce jeune une relation personnalisée.

Taxe Apprentissage

La Mission Locale de l'Aveyron est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour aider près de 3 000 jeunes aveyronnais à imaginer leur voie, à décrocher un emploi ou à retrouver le chemin de la formation.

Visite de MATIERE

Visite de la Techmay

Visite de l'AMSA

Visite de la SIMAT

Bus de l'emploi avec le GEIQ BTP 12

L'action de la Mission Locale au sein du Service Public de l'Emploi

En 2022, la Mission Locale a maintenu sa participation à l'ensemble des manifestations pouvant favoriser l'accès à l'emploi des jeunes.
Les équipes présentes sur site sont disponibles pour accueillir, informer et accompagner les jeunes durant chaque événement.
L'occasion également de renforcer le lien avec les partenaires, employeurs et organismes de formation.

La Mission Locale sur le terrain, au plus près des jeunes

Les accueils sur les antennes et permanences délocalisées

Les jeunes
accueillis en premier accueil

1 080
jeunes accueillis en premiers accueils

	Jeunes	%
Millau	207	19,2 %
Saint-Affrique	114	10,6 %
Sévérac d'Aveyron	11	1,0 %
Villefranche-de-R.	181	16,8 %
Decazeville	133	12,3 %
Rodez	372	34,4 %
Capdenac-Gare	24	2,2 %
Montbazens	6	0,5 %
Espalion	27	2,5 %
Entraygues	3	0,3 %
Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac	2	0,2 %

La part des jeunes reçus en premier accueil sur les antennes est de 94,3 %.

La part des jeunes qui résident :

- dans l'arrondissement de Millau s'élève à 30,7 % des jeunes reçus,
- dans l'arrondissement de Rodez s'élève à 37,4 % des jeunes reçus,
- dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue s'élève à 31,9 % des jeunes reçus.

Les jeunes des QPPV

44 jeunes
La Bastide à Villefranche-de-R

22 jeunes
Les Quatre Saisons à Onet-le-Château

Les jeunes
accueillis en premier accueil

MILLAU

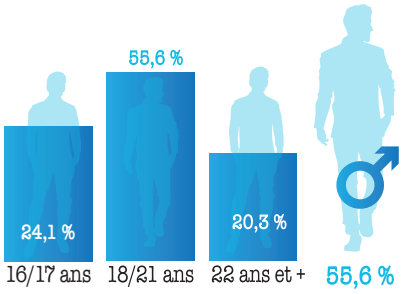

Non diplômés	43,5 %
CAP / BEP	13,5 %
Bac	33,3 %
Bac + 2 ou plus	9,7 %

SAINT-AFFRIQUE

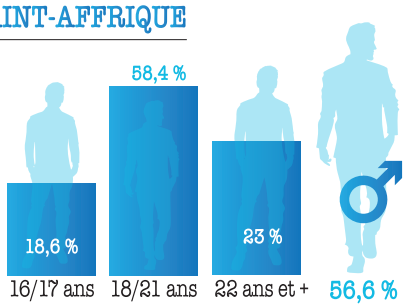

Non diplômés	36,3 %
CAP / BEP	19,5 %
Bac	32,7 %
Bac + 2 ou plus	11,5 %

SÉVÉRAC-D'AVEYRON

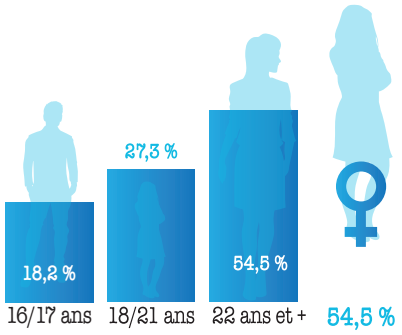

Non diplômés	27,3 %
CAP / BEP	27,3 %
Bac	27,3 %
Bac + 2 ou plus	18,1 %

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

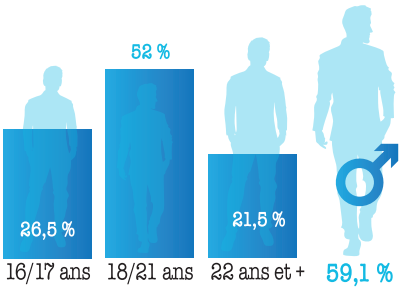

Non diplômés	43,1 %
CAP / BEP	20,4 %
Bac	28,2 %
Bac + 2 ou plus	8,3 %

DECAZEVILLE

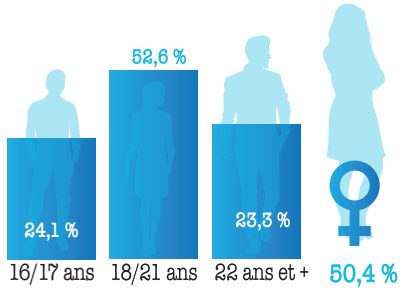

Non diplômés	54,0 %
CAP / BEP	12,0 %
Bac	24,0 %
Bac + 2 ou plus	10,0 %

RODEZ

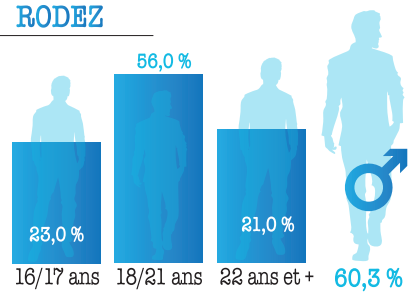

Non diplômés	44,0 %
CAP / BEP	16,3 %
Bac	32,7 %
Bac + 2 ou plus	7,0 %

Les permanences délocalisées

32 jeunes ont été accueillis pour la 1ère fois en 2022 sur les permanences de l'arrondissement de Rodez*, dont **27 à Espalion.**

53,1 % d'hommes

50 % de jeunes diplômés Bac et +

*La Mission Locale assure une permanence à Espalion, Entraygues et Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

30 jeunes ont été accueillis pour la 1ère fois en 2022 sur les permanences de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, dont **24 à Capdenac-Gare, 6 à Montbazens.**

53,3 % de femmes

46,7 % de jeunes diplômés Bac et +

Les jeunes
en suivi

2 809
jeunes
accompagnés

	Jeunes	%
Millau	563	20,2 %
Saint-Affrique	275	8,4 %
Sévérac d'Aveyron	36	1,3 %
Villefranche-de-R.	512	18,7 %
Decazeville	415	13,5 %
Rodez	837	32,3 %
Capdenac-Gare	85	2,6 %
Montbazens	12	0,2 %
Espalion	56	2,0 %
Entraygues	7	0,4 %
Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac	11	0,4 %

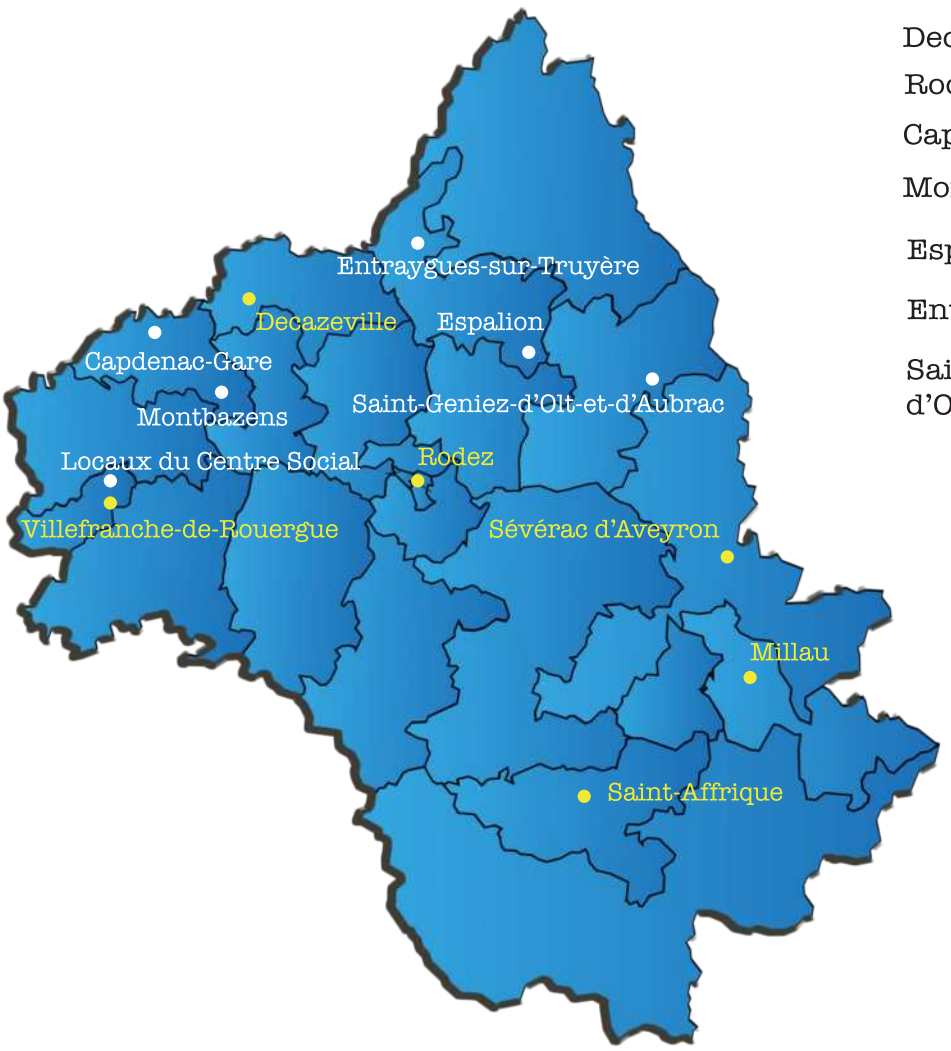

La part des jeunes suivis sur les antennes est de 93,9 %.

La part des jeunes qui résident :

- dans l'arrondissement de Millau s'élève à 31,1 % des jeunes suivis,
- dans l'arrondissement de Rodez s'élève à 32,4 % des jeunes suivis,
- dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue s'élève à 36,5 % des jeunes suivis.

Les jeunes des QPPV

133
jeunes
La Bastide
à Villefranche-de-R

42
jeunes
Les Quatre Saisons
à Onet-le-Château

Les jeunes
en suivi

MILLAU

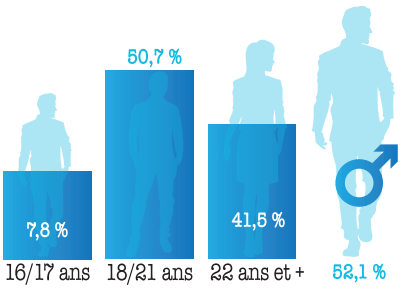

Non diplômés	38,1 %
CAP / BEP	19,0 %
Bac	35,4 %
Bac + 2 ou plus	7,5 %

SAINT-AFFRIQUE

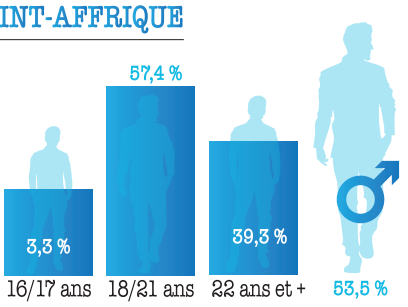

Non diplômés	41,5 %
CAP / BEP	18,5 %
Bac	30,9 %
Bac + 2 ou plus	9,1 %

SÉVÉRAC-D'AVEYRON

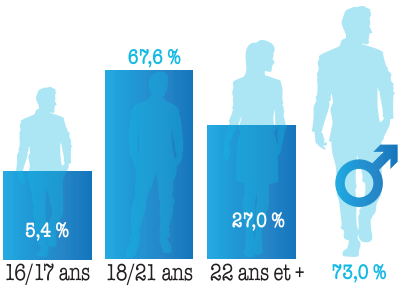

Non diplômés	27,0 %
CAP / BEP	19,0 %
Bac	43,0 %
Bac + 2 ou plus	11,0 %

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

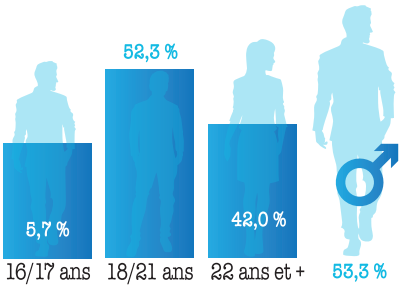

Non diplômés	42,7 %
CAP / BEP	22,4 %
Bac	27,1 %
Bac + 2 ou plus	7,8 %

DECAZEVILLE

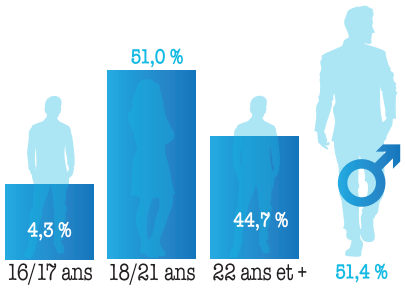

Non diplômés	50,0 %
CAP / BEP	16,9 %
Bac	28,0 %
Bac + 2 ou plus	5,1 %

RODEZ

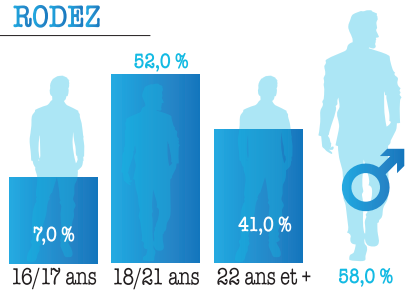

Non diplômés	40,8 %
CAP / BEP	18,6 %
Bac	33,5 %
Bac + 2 ou plus	7,1 %

Les permanences délocalisées

74 jeunes ont été accompagnés en 2022 sur les permanences de l'arrondissement de Rodez*, dont **56 à Espalion.**

55,4 % d'hommes

60,8 % de jeunes non diplômés

*La Mission Locale assure une permanence à Espalion, Entraygues et Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

98 jeunes ont été accompagnés en 2022 sur les permanences de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, dont **86 à Capdenac-Gare, 12 à Montbazens.**

55,1 % de femmes

66,3 % de jeunes non diplômés

MILLAU

65,8 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

41,6 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

61,3 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

30,0 % vivent en logement autonome

SAINT-AFFRIQUE

63,3 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

52,7 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

58,9 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

30,2 % vivent en logement autonome

SÉVÉRAC-D'AVEYRON

66,7 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

61,1 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

72,2 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

22,2 % vivent en logement autonome

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

67,6 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

39,6 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

58,4 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

29,0 % vivent en logement autonome

DECAZEVILLE

61,4 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

49,0 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

55,1 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

30,9 % vivent en logement autonome

RODEZ

65 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

35,4 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

57,7 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

28,0 % vivent en logement autonome

Les permanences délocalisées : zoom sur Capdenac-Gare et Espalion

CAPDENAC-GARE

55,8 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

55,3 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

64,0 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

32,6 % vivent en logement autonome

ESPALION

67,9 % des jeunes déclarent percevoir aucune ressource financière

51,8 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire

73,2 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille

16,1 % vivent en logement autonome

Focus sur l'action PIC

Repérer et mobiliser les publics dits « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux

Initiée en décembre 2019, la démarche a visé à se déployer, en année 1 du projet, sur un périmètre principalement orienté sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez, permettant l'expérimentation d'initiatives autour du repérage des publics et leur mobilisation, la sollicitation des acteurs en lien avec des jeunes de 16 à 25 ans et la réalisation d'actions visant à « Aller vers » les publics jeunes « invisibles ».

La demande de prolongation pour une année supplémentaire (à compter de décembre 2021) visait à expérimenter l'essaimage de l'action plus largement sur le Sud et l'Ouest Aveyron, avec pour objectif un recensement des territoires ruraux sur lesquels le déploiement d'une offre de services de proximité de la Mission Locale pourrait être pertinent, au sein de structures à identifier (telles les Espaces Emploi Formation, les Maisons France Services...), selon des modalités organisationnelles (délocalisation via permanences à la demande ou récurrentes, ateliers collectifs, distanciel) et partenariales à définir (conventions, adhésions à la Mission Locale).

L'ambition du projet : mettre en œuvre une offre de services délocalisée sur les territoires ruraux en direction des publics confrontés à des freins à la mobilité (mix présentiel/distanciel, entretiens individuels, ateliers...).

Un Plan d'Actions offensif

Actions visant à améliorer le repérage et l'accueil des jeunes pour développer leur autonomie et favoriser leur insertion sociale et professionnelle construites autour :

- **d'actions d'information/sensibilisation en direction des élus des EPCI non adhérentes à la Mission Locale.**

Dans le cadre d'un plan d'actions porté par la gouvernance de la Mission Locale, les rencontres engagées en 2021 avec les EPCI se sont poursuivies en 2022.
Au total, ce sont 13 Présidents d'intercommunalités qui ont répondu à notre demande de rencontre pour présenter l'action de la Mission Locale sur les territoires.

Un élargissement des adhésions à 7 EPCI

- Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier
- Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn
- Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère
- Communauté de Communes du Réquistanais
- Communauté de Communes Pays Ségali Communauté
- Communauté de Communes du Pays Rignacois
- Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène

En 2022, 7 intercommunalités ont rejoint la gouvernance de la Mission Locale avec pour objectifs communs de permettre un meilleur repérage des jeunes sur les territoires dans une démarche « Aller vers » et développer une réponse de proximité aux besoins de main d'œuvre des entreprises.

- **d'actions de communication vers les jeunes et leurs familles.**

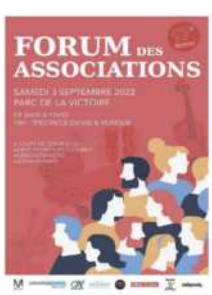

- **d'un accueil « hors les murs ».**

En 2022, la Mission Locale a démultiplié les interventions en direction des jeunes autour d'initiatives d'information et de mobilisation et en sortant des murs pour aller à leur rencontre :

- rencontres et interventions dans les associations et clubs sportifs des territoires cibles de l'action,
- mise en œuvre d'une intervention de la Mission Locale dans les locaux des Restos du Cœur à Saint-Affrique et Millau avec 7 permanences programmées,
- en coordination avec les membres du SPE, participations aux Forums Emploi-Formation / associations,
- rencontres et interventions dans les établissements scolaires,
- participation aux journées SNU à Najac le 17 juin 2022.

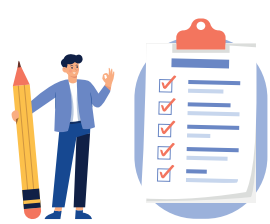

Les jeunes repérés

Sur la période, 63 jeunes ont été repérés par la Mission Locale dans le cadre du projet visant à identifier des jeunes « Invisibles » et à mobiliser, ou remobiliser des jeunes sans solution, anciennement suivis.

Ces jeunes ont été identifiés dans le cadre de démarches visant à « Aller vers » (forums, salons, informations collectives, clubs sportifs, lycées, JDC, réseaux sociaux...).

Tous NEET, ils ont fait l'objet de sollicitations multiples (rencontres individuelles, collectives, échanges téléphoniques, SMS, mails, re-contacts via les réseaux sociaux...) visant la présentation de l'offre de services de la Mission Locale, ses dispositifs, ses actions sur le territoire et l'accroche des jeunes pour qu'ils adhérent à un possible accompagnement.

63 jeunes repérés

60,3 %
une forte représentation de jeunes mineurs

61,9 %
une répartition sexuée majoritairement masculine

68,3 %
une majorité de jeunes non diplômés

Une origine de la venue des jeunes à la Mission Locale via les associations, clubs sportifs, salons et forums et le bouche à oreille suite aux interventions et actions engagées pour une majorité

Les jeunes mobilisés

À la fin de la période, en novembre 2022, 59 jeunes, soit 94 % des jeunes repérés, se sont inscrits dans un accompagnement avec la Mission Locale.

59 jeunes mobilisés

67,8 %
des jeunes non diplômés

59,3 %
des jeunes sont des hommes

62,7 %
des jeunes sont mineurs

56 %
33 jeunes sont en décrochage scolaire

LOGEMENT

Les jeunes sont majoritairement inscrits dans la cellule familiale et vivent chez leurs parents ou dans la famille (79,7 %) en cohérence avec la tranche d'âge des 16-21 ans la plus représentée

10 jeunes ont un logement au sein du QPPV de Villefranche-de-Rouergue

MOBILITÉ

Une large majorité des jeunes est entravée par un manque de mobilité, sans permis de conduire pour 84,7 % d'entre eux, et rencontre des difficultés pour se déplacer en autonomie

RESSOURCES

58 jeunes sont sans ressources au démarrage du parcours

Au niveau du diagnostic personnalisé, les freins principaux identifiés par les professionnels de la Mission Locale, en début de parcours, concernent des problématiques de mobilité, de précarité financière et d'hébergement, d'accès aux droits, d'isolement social et relationnel et de problèmes de santé et de justice.
Certains jeunes pouvant cumuler plusieurs problématiques.

Les motivations principales exprimées par les jeunes au démarrage, s'inscrivent en cohérence avec les freins identifiés.

Ils expriment une demande d'aide au niveau du parcours d'insertion sociale, de soutien dans les démarches administratives et d'accompagnement sur la construction du projet professionnel, dans la recherche d'emploi.

Un suivi rapproché et intensif

Tout au long du parcours pour développer leur adhésion et leur autonomie, les jeunes vont être positionnés sur des actions et ateliers organisés par la Mission Locale et/ou ses partenaires (aide à la préparation du code, accompagnement à la gestion du budget, renforcement de l'estime de soi et des compétences psychosociales, T.R.E., Parrainage, visites d'entreprises, ateliers novateurs : dessin, pouring, Wolrd Clean Up Day, réalisation de vidéo...).

On comptabilise 1 310 événements à la fin du parcours pour les 59 jeunes, avec une moyenne de 22 contacts par jeune dont près de 6 entretiens et plus de 7 ateliers.

Une offre de solutions

Dispositifs d'accompagnement renforcé mis en place avec les 59 jeunes

- 58 jeunes avec un Diagnostic Approfondi
- 37 jeunes en PACEA
- 15 jeunes en Contrat d'Engagement Jeune
- 1 jeune en Garantie Jeunes
- 6 jeunes en Suivi Délégué
- 6 jeunes en Parrainage

Les parcours professionnels initiés sur la période

- **8 jeunes en situation Emploi CDI / CDD** : 2 CDI à temps partiel, 6 CDD dont 1 temps partiel, 3 CDD intérim, 1 CDD insertion dans les secteurs du commerce, de l'industrie et de la restauration rapide.

- **9 jeunes en contrat en Alternance :** 8 contrats d'apprentissage et 1 contrat de professionnalisation, BTS Management en force de vente GUC, Titre professionnel employé(e) commercial(e) en magasin, CAP Soins esthétiques et corporels, CAP Service en restauration, CAP Personnel de cuisine, CAP Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie, CAP Ouvrier agricole, CAPA Opérateur en industries agroalimentaires, CAP Menuisier installateur.

- **10 jeunes ont bénéficié de 12 PMSMP** : le plus souvent pour des jeunes qui ont signé un contrat de travail (alternance, CDD) pour confirmer le projet.

- **1 jeune en mission Service Civique dans une radio associative.**

À noter : 4 situations enregistrées post-sorties du dispositif . 1 CDI temps partiel Commerce, 1 contrat d'apprentissage en Maçonnerie, 1 CDD intérim Commerce et 1 jeune en bénévolat (woofing) au sein d'un GAEC.

La sécurisation financière des parcours engagés

- **11 aides mobilisées pour 8 jeunes dont la majorité pour des aides à la mobilité :**

2 financements code pour 2 jeunes appprentis (montage dossier CFA).
1 financement pour des heures de « simulateur de conduite ».
2 financements BSR (2 autres dossiers sans suite).
2 FAJD montés avec le Conseil Départemental : Hébergement/Repas et Frais de déplacement pour 1 jeune apprentie (2 autres dossiers sans suite).
3 financements carnets « Tickets services ».
1 relais vers 1 association caritative pour colis alimentaire.

- **76,3 % des jeunes perçoivent des ressources à la sortie de la période d'accompagnement :**

Salaires (28,8 %), AFR Pôle emploi ou Formation Région Rémunération ASP (8,5 %), allocations CEJ (30,5 %), allocations PACEA - PACEA Garantie Jeunes (22,0 %), ARE Pôle emploi (1,7 %).
Nota : un jeune peut cumuler plusieurs ressources.

Annexes

Dossier spécial Territoires,
les jeunes en suivi

La pandémie, l'évolution du contexte économique et plus globalement les changements sociétaux remettent les territoires au cœur de l'action publique.

Depuis sa création en 1999, la Mission Locale est ancrée sur le département avec ses antennes et ses permanences délocalisées au sein desquelles les équipes mettent en œuvre l'accueil, l'orientation personnalisée des jeunes et le lien avec les partenaires et les entreprises.

Départementalement, c'est la même démarche pédagogique qui est engagée mais les jeunes, les partenaires et les opportunités des territoires étant différents, l'offre de services que nous proposons aux jeunes est personnalisée et territorialisée.

Une analyse fine de l'origine géographique des jeunes sur les territoires, associée aux échanges avec les Présidents des EPCI et leurs équipes, permettent d'ores et déjà d'envisager de nouveaux points de contact de proximité avec le public, pour faciliter l'accueil et l'accompagnement au plus près des lieux de vie.

Des actions conçues en partenariat avec les acteurs locaux et répondant aux besoins du territoire viendront également renforcer l'offre de services en direction des jeunes et des entreprises.

Ces analyses et réflexions guideront en 2023 la rédaction des contrats de projets avec les collectivités.

C'est pourquoi nous avons souhaité dédier cette année un dossier spécial aux territoires, en présentant les profils des jeunes accompagnés par la Mission Locale.

3
Communes

10
Communautés
de Communes

SUD AVEYRON

CC Millau Grands Causses

♂ 55,8 % d'hommes
58,5 % : 18/21 ans
60 % ≥ CAP/BEP

181 jeunes en PA

♂ 50,8 % d'hommes
54,8 % : 18/21 ans
61,8 % ≥ CAP/BEP

482 jeunes en suivi

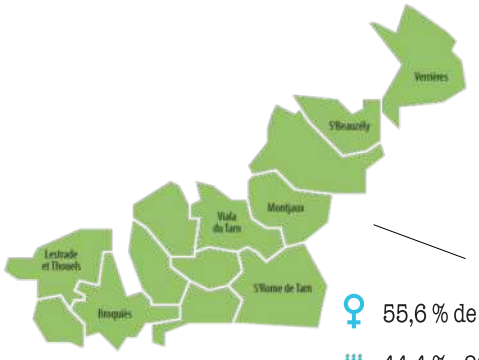

CC de la Muse et des Raspes du Tarn

♀ 55,6 % de femmes
44,4 % : 22/25 ans
55,6 % ≥ CAP/BEP

9 jeunes en PA

♂ 55,2 % d'hommes
44,8 % : 18/21 ans
62 % ≥ CAP/BEP

29 jeunes en suivi

CC du Réquistanais

♀ 50,0 % de femmes
41,7 % : 18/21 ans
50 % ≥ CAP/BEP

12 jeunes en PA

♀ 66,7 % de femmes
57,1 % : 18/21 ans
57,1 % ≥ CAP/BEP

21 jeunes en suivi

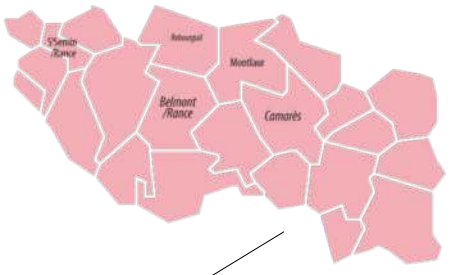

CC Monts, Rance et Rougier

♀ 62,0 % de femmes
62,0 % : 18/21 ans
52,4 % ≥ CAP/BEP

21 jeunes en PA

♀ 52,5 % de femmes
52,5 % : 18/21 ans
52,5 % ≥ CAP/BEP

49 jeunes en suivi

CC Causses à l'Aubrac
31 jeunes en PA
74 jeunes en suivi

Commune de Sévérac d'Aveyron

♂ 60,0 % d'hommes
50,0 % : 22/25 ans
70 % ≥ CAP/BEP

10 jeunes en PA

♂ 58,1 % d'hommes
64,5 % : 18/21 ans
74,2 % ≥ CAP/BEP

31 jeunes en suivi

CC Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons
79 jeunes en PA
233 jeunes en suivi

Commune de Saint-Affrique

♂ 52,8 % d'hommes
58,5 % : 18/21 ans
66 % ≥ CAP/BEP

53 jeunes en PA

♂ 52,4 % d'hommes
56,5 % : 18/21 ans
57,8 % d ≥ CAP/BEP

147 jeunes en suivi

4 EPCI
2 communes

OUEST AVEYRON

CC Decazeville Communauté

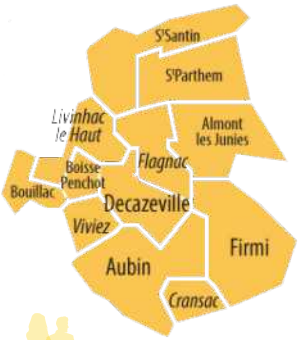

- 51,8 % de femmes
- 51,8 % : 18/21 ans
- 43,6 % ≥ CAP/BEP

110 jeunes en PA

- 50,7 % d'hommes
- 51,3 % : 18/21 ans
- 47,9 % ≥ CAP/BEP

355 jeunes en suivi

CC Ouest Aveyron Communauté

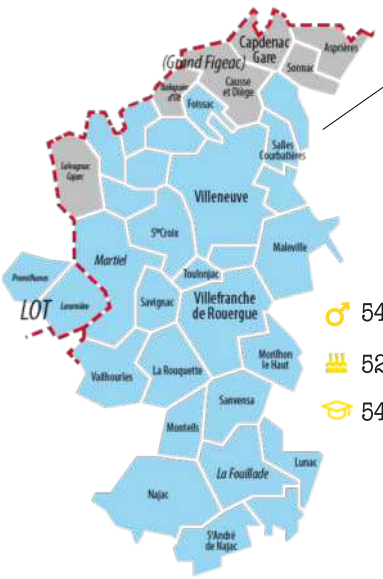

- 58,9 % d'hommes
- 51,0 % : 18/21 ans
- 54,3 % ≥ CAP/BEP

151 jeunes en PA

- 54,7 % d'hommes
- 52,1 % : 18/21 ans
- 54,9 % ≥ CAP/BEP

428 jeunes en suivi

CC du Rignacois

- 54,5 % de femmes
- 36,4 % :18/21 ans
- 63,6 % ≥ CAP/BEP

22 jeunes en PA

- 50,0 % d'hommes
- 52,4 % : 18/21 ans
- 69 % ≥ CAP/BEP

42 jeunes en suivi

CC du Pays Ségali

- 58,8 % d'hommes
- 52,9 % : 18/21 ans
- 55,9 % ≥ CAP/BEP

34 jeunes en PA

- 55,6 % d'hommes
- 52,8 % : 18/21 ans
- 63,9 % ≥ CAP/BEP

72 jeunes en suivi

Commune de Capdenac

- 50,0 % de femmes
- 61,1 % : 18/21 ans
- 72,2 % ≥ CAP/BEP

18 jeunes en PA

- 60 % de femmes
- 54,5 % : 22/25 ans
- 72,7 % ≥ CAP/BEP

59 jeunes en suivi

4 EPCI
1 commune

NORD AVEYRON

CC Comtal Lot et Truyère

♂ 53,5 % d'hommes

62,8 % : 18/21 ans

62,8 % ≥ CAP/BEP

43 jeunes en PA

59,8 % d'hommes

50,5 % : 18/21 ans

60,8 % ≥ CAP/BEP

97 jeunes en suivi

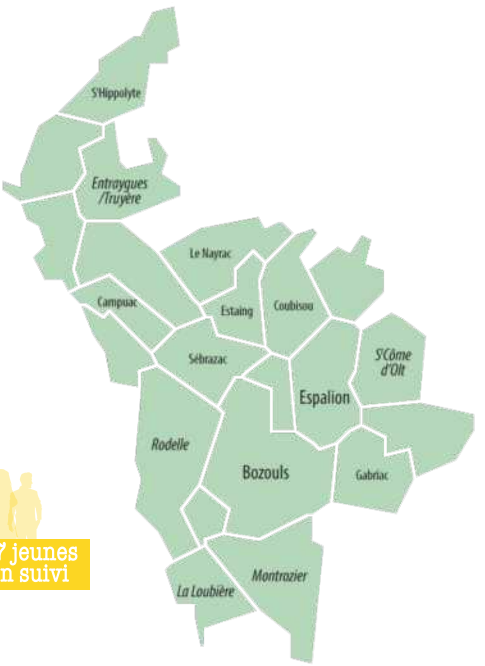

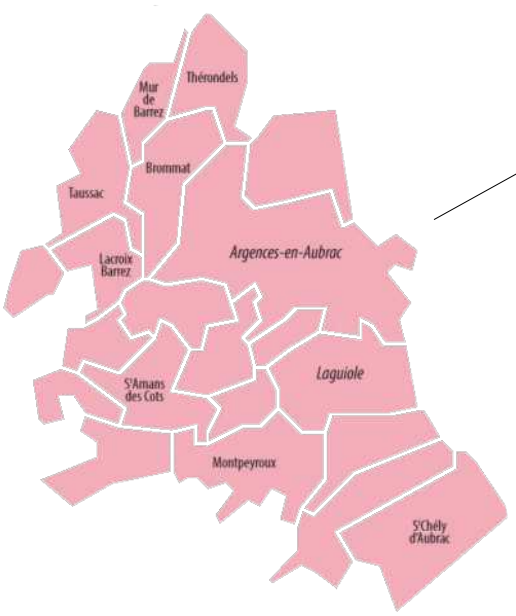

CC Aubrac, Carladez et Viadène

♀ 55,6 % de femmes

66,7 % : 22/25 ans

88,9 % ≥ CAP/BEP

9 jeunes en PA

57,1 % d'hommes

57,1 % : 22/25 ans

71,4 % ≥ CAP/BEP

14 jeunes en suivi

2 EPCI

MISSION LOCALE AVEYRON

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

©freepik.com

@Mission Locale de l'Aveyron @missionlocaleaveyron Mission Locale Aveyron

www.mlaveyron.org